

2015-2852
2015-07-27

**SUREKILLER
DESTRUCTEUR DES MOUSTIQUES & MOUCHES POUR L'EXTERIEUR**

« FONCTIONNE DANS TOUS LES SENS, MÊME À L'ENVERS »

Tue les mouches, moustiques, frelons et guêpes

AÉROSOL

DOMESTIQUE

GARANTIE :

D-phénothrine.....0,20 %
Tétraméthrine.....0,20 %

No D'HOMOL. 31953 L.P.A.

CONTENU NET : 100-600 g

ATTENTION
EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Surekiller Products Ltd.
1285 St. Mary's Ave.
Mississauga, ON
L5E 1H8
1-905-270-2711

MODE D'EMPLOI :

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Tenir la bonbonne, la buse orientée loin de soi.

POUR USAGE À L'EXTÉRIEUR :

INSECTES VOLANTS : Mouches, moustiques, frelons et guêpes : Vaporiser le produit vers le haut en lents mouvements circulaires; diriger le brouillard dans les endroits où se trouvent les insectes.

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Contient un distillat de pétrole. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de vaporisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon après l'utilisation. Contenu sous pression. Garder loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas perforer ou incinérer le contenant. L'exposition à des températures supérieures à 50 °C risque de faire éclater le contenant. Ne pas utiliser ce produit dans un équipement électrique ou sur celui-ci en raison du risque de choc.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur et des flammes nues.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour libérer la pression résiduelle. Envelopper le contenant avec plusieurs feuilles

de papier journal et jeter avec les ordures ménagères. Ne pas perforer ou incinérer le contenant.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))